

Validation des acquis du niveau 1 en IFS

IFS association propose des **sessions de validation des acquis du Niveau 1**, organisées pour des groupes de **6 personnes maximum**.

Validation, pourquoi et pour qui :

Intérêt de faire valider ses acquis du niveau 1 après la formation :

- Savoir où on en est dans l'intégration du modèle IFS
- Obtenir une reconnaissance qui sera notifiée dans l'annuaire du site IFS-association
- Bénéficier d'une évaluation indépendante de la certification, plus rapidement accessible
- Éventuellement se préparer à la certification
- Accès à l'assistantat
- Accès à certaines formations (N3, à thèmes, superviseur...)

Qui est validé d'office :

- Les personnes certifiées par l'IFSI
- Les personnes ayant été au moins **trois fois assistantes (N1, N2, IFIO)**

Institut francophone pour le développement du self leadership

Siège Social : 40, rue de la Tour 92240 Malakoff Correspondance : Claire-Lise Vertet – 12, rue de la Gare – 03200 Vichy

Association loi 1901 n° W 142009322 – n° SIRET : 537 829 103 000 36 Organisme de formation enregistré sous le n°11 92 21373 92

avant janvier 2025, la validation des acquis du N1 existant depuis juin 2023.

Comment se préparer :

Une validation se prépare à l'avance. Nous vous conseillons de participer à des groupes de pratique, des pratiques coachées, des supervisions et autres propositions de renforcement des acquis, pour gagner en confiance et en compétence.

Habituez vous à vous enregistrer et vous auto-évaluer.

Même si vous ne savez pas encore quand vous serez prêt.e.s, n'hésitez pas à vous signaler à validation@ifs-association.com. Avec vos intentions, nous pourrons ajuster au mieux le rythme des sessions, en ligne et en présentiel.

Si vous êtes sur une liste de candidats potentiels, vous serez prévenu.e en priorité quand une date sera planifiée.

A l'ouverture des inscriptions pour une session, les premiers inscrits seront les premiers servis.

Conditions de participation : avoir suivi le niveau 1 de formation au modèle IFS et être membre de IFS-association.

Prix de la session de validation :

Le prix de la première participation à une session de validation est de 270€. Si vous vous présentez une seconde fois à une session de validation, son prix sera de 100€. Pour votre information : l'association complète la différence entre le prix demandé aux candidats et le coût réel de ces sessions, au titre de soutien de ses membres et de garant de la bonne diffusion du modèle.

Comment s'inscrire :

- **Demande d'inscription** à validation@ifs-association.com pour savoir s'il y a une place disponible dès que vous vous sentez prêt.e. Dans votre demande, vous renseignez :
 - l'année de votre N1 et le nom du ou des formateurs
 - vos coordonnées de facturation
- **Dans les quinze jours de la confirmation qu'une place vous est attribuée, vous finalisez votre inscription** par le paiement d'un **acompte de 100€** sur le compte de IFS-association IBAN : FR76 1027 8060 3400 0205 2810 183 en indiquant « Validation + le mois et l'année de la session choisie »
- **Règlement du solde** de 170€ **au plus tard 2 mois avant la session** sur le compte de IFS-association. Voir IBAN ci-dessus. (Vous pouvez aussi choisir de tout verser en une fois au moment de l'acompte). **S'il s'agit d'une seconde tentative, le tarif est de 100€, l'acompte est donc suffisant.**
- **Envoi d'un audio ou d'une vidéo d'une séance au plus tard un mois avant la session** à validation@ifs-association.com. Merci de veiller à ce que le son soit de qualité. **Et envoi du document d'autoévaluation sous forme de texte** (pas de tableau, ce format étant illisible pour Axel de Louise) de votre séance en commentant les items indiqués sur la fiche d'évaluation proposée ci-dessous, à l'adresse validation@ifs-association.com.

Il n'y aura pas de retour de la part des validateurs entre l'écoute de la vidéo et la session de validation.

Les enregistrements des séances des candidats seront écoutés en toute confidentialité par les validateurs et pendant la session de supervision en petits groupes de 4 : 3 candidats et un validateur. Ils seront supprimés des supports informatiques après cette session.

En cas d'annulation

En cas de désistement plus d'un mois avant la date, l'acompte reste acquis à titre de frais de dossier.

En cas de désistement moins d'un mois avant la date, sauf cas de force majeur, le règlement complet reste dû, le superviseur ayant déjà passé du temps à étudier la vidéo.

Grille d'évaluation :

ITEM OBSERVE	NA	1	2	3	4	5
Capacité à établir un contrat
Capacité à gérer une polarisation
Capacité à soutenir le désamalgamation
Capacité à faire un accès direct						
Capacité à faire émerger une relation Self/Manager
Capacité à faire émerger une relation Self/Pompier						
Capacité à accompagner un exilé
Capacité à rester stable dans son espace de Self en tant que thérapeute						
Capacité à maintenir le cadre

NA : pas applicable, ni pertinent dans la séance

1 : angle mort, nuit au déroulé de la séance

Institut francophone pour le développement du self leadership

Siège Social : 40, rue de la Tour 92240 Malakoff Correspondance : Claire-Lise Vertet – 12, rue de la Gare – 03200 Vichy

Association loi 1901 n° W 142009322 – n° SIRET : 537 829 103 000 36 Organisme de formation enregistré sous le n°11 92 21373 92

2 : vu mais dans le flou ou mauvais dans l'intervention

3 : vu, l'intention est bonne même si la stratégie est instable voire trop timide ou trop rigide

4 : vu, l'intention est bonne, la stratégie est claire et suffisante

5 : vu, l'intention est bonne, la stratégie est claire, créative et collaborative avec le client

Nous vous demandons d'indiquer un minutage pour les items que vous avez auto-évalués dans la séance.

Attendu pour être validé: au moins 6 items observables à un niveau 3

Nous rappelons qu'il s'agit de la validation des acquis du Niveau 1 et pas la validation d'une compétence à être thérapeute.

Déroulement de la session de validation :

Première partie : par petit groupe, les validateurs font leurs retours sur les enregistrements des participants, en utilisant la grille d'évaluation comme support. **Seconde partie** : en grand groupe : mises en scènes de mini-demos par les participants pour voir comment les candidats ont pu prendre en compte les retours donnés par leur validateur lors de la première partie de la session.

Le résultat sera donné individuellement par le validateur qui aura étudié la vidéo du candidat, au cours d'un rendez-vous individuel en ligne ou par téléphone. La prise de ces rendez-vous se fera à la fin de la session.

Les personnes validées recevront une attestation de validation des acquis du Niveau 1 et pourront indiquer cette mention dans l'annuaire de des praticiens de l'association.



Institut francophone pour le développement du self leadership

Siège Social : 40, rue de la Tour 92240 Malakoff Correspondance : Claire-Lise Vertet – 12, rue de la Gare – 03200 Vichy

Association loi 1901 n° W 142009322 – n° SIRET : 537 829 103 000 36 Organisme de formation enregistré sous le n°11 92 21373 92